

Le : 15 juillet 2019 à 21:29 (GMT +02:00)

De : "Serge Le Moullec"

À : "langoelan.mairie@wanadoo.fr" <langoelan.mairie@wanadoo.fr>

Objet : contribution sur l'avis d'enquête publique création d'un élevage de volailles

LE MOULLEC Serge

Kermoy

56500 MOREAC

06.62.11.10.88.

Président de la section avicole de la F.D.S.E.A du Morbihan

Madame la commissaire enquêtrice

Cette contribution pour soutenir le projet de messieurs Youenn LE FUR et Mathieu LE METAYER ,
gérant de l'EARL de Kermaria à LANGOELAN 56160.

40% de la viande de volaille consommé en France est importé origine U.E. et or U.E. et c'est 90 %
de la viande de volaille consommé en restauration hors domicile qui est importé. Le problème de
ces importations c'est la difficulté des contrôles

de ces viandes pour vérifier qu'elles respectent toute nos normes. Il y a eu en 2018 de la viande
avariée importée du Brésil en U.E. pendant 9 mois, seulement 3 % des importations sont contrôlés
et pour peu qu'elles subissent une transformation elle prend la nationalité du pays où il a eu la
dernière transformation en U.E.

Suite aux E.G.A. il y a un objectif de reconquête du marché intérieur il y a des aides financières de
la région et de l'état pour soutenir ce projet.

Le projet de Mr LE FUR et Mr LE MATAYER permettra de créer une dizaine d'emplois localement
ce qui n'est pas un luxe aujourd'hui beaucoup d'autre projets seront utiles pour alimenter le projet
d'abattoir neuf à Châteaulin 29.

4400 M2 pour deux éleveurs c'est un petit élevage en Pologne c'est 20 000 M2 en Ukraine c'est 36
000 M2 par site et ça ne dérange personne que l'on importe de la viande volaille de ces pays qui ne
respectent pas toutes nos normes.

Veuillez agréer Madame la commissaire mes salutations distinguées

LE MOULLEC Serge